

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

Délibération N° 32/2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit septembre à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN, Mme Claudie FRAYSSE, Mme NOEL LARDIN, M Daniel MANSOZ et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Validation du projet d'établissement et de ses annexes
ANNEXE

Un nouveau projet d'établissement pour la période 2024/2026 est présenté en séance. Il vous appartient d'en délibérer.

Le conseil d'administration,
Sur proposition de la Vice-présidente,
Vu :

l'article L. 311-8 du Code de l'action sociale et des familles ;
le décret n° 2024-166 du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements médico-sociaux.

Après en avoir délibéré :

Adopte le projet d'établissement de la Résidence Joseph Fontanet Habitat Jeune dont le texte intégral est annexé à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité
Ont voté pour : 9
Fait à Aix les Bains, le 24 septembre 2024

Acte rendu exécutoire le 30/09/24
Après envoi à la Préfecture le 30/09/24
Et publication du 30/09/24

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

Michelle BRAUER

